

Informations

Cela peut arriver...

Il arrive parfois que des enfants soient déchargés du programme. Il peut y avoir plusieurs raisons : un déménagement, un décès ou parfois, un enfant qui ne va plus à l'école ni au Point des Soins. Si l'enfant ne vient plus dans le programme, nous ne sommes plus en capacité de faire un bon suivi et de l'accompagner. La décision de décharger un enfant est toujours le dernier recours. De nombreuses visites à la famille sont organisées afin de comprendre la situation et de prendre la meilleure décision possible. Les enfants ne nous appartiennent pas, nous ne pouvons alors que les remettre entre les mains de Dieu.



Si l'enfant que vous avez décidé de parrainé est déchargé du programme, vous en serez informés et s'il y a d'autres enfants en attente de parrainage, nous vous proposerons de parrainer un de ces enfants à la place.

A savoir

Sachez qu'il n'est pas possible en tant que parrain d'envoyer des cadeaux à votre filleul(e). Cela apporte beaucoup de tensions et jalousies quand un enfant reçoit des cadeaux et pas les autres, et ce pas seulement entre les enfants, mais également entre les familles. Il est possible de faire un don supplémentaire pour Noël ou l'anniversaire de l'enfant, sachant que le don servira pour l'ensemble des enfants du groupe, pas exclusivement pour votre filleul(e).

Il est interdit d'avoir un contact direct avec votre filleul(e). Pour votre protection et celle de votre filleul(e), tous les contacts se font exclusivement par l'association. Vous écrivez les lettres à Christ's Hope France, qui transmet au responsable parrainage au Congo, qui imprimera et donnera la lettre à votre filleul(e). Si un enfant ou un membre de sa famille vous contacte directement, vous devrez immédiatement en informer l'association.

Coordonnées Christ's Hope France

N° de téléphone: 06.19.27.13.92
cspfra@christshope.org

Christ's Hope France
11 Bis Route des Renardières
AIRAN
14370 Valambray